

ANNEXE II

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINES DE FORMATION	MODES DE VALIDATION	DOMAINES DE COMPETENCES EVALUES
Domaine de formation 1 : « Connaissance de la personne »	Epreuve écrite d'1 heure 30 basée sur un questionnaire permettant au candidat d'expliciter ses connaissances des personnes aidées (3 questions à choisir parmi les 4 proposées) Note sur 20 Epreuve organisée par la DRASS (évaluation par 1 formateur et 1 professionnel)	DC 1 – Connaissance de la personne
Domaine de formation 2 : « Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne »	Evaluation d'un rapport (environ 5 pages) permettant au candidat de décrire une situation d'accompagnement des personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne rencontrée en stage Cette évaluation doit prendre en compte l'appréciation du site qualifiant Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation (évaluation par 1 formateur et 1 professionnel)	DC 2 – Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Domaine de formation 3 : « Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle »	Epreuve orale permettant au candidat, à partir d'une situation proposée et présentée par lui (environ 1 page), de formuler des hypothèses et des préconisations en matière d'accompagnement des personnes dans leur vie sociale et relationnelle (entretien 20 minutes) Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation (évaluation par 1 formateur et 1 professionnel)	DC 3 – Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle
Domaine de formation 4 : « Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne »	Contrôle continu en cours de formation comprenant des épreuves pratiques portant sur la réalisation des repas, l'entretien du linge et du cadre de vie et une épreuve écrite (questionnaire à choix multiples) Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation (évaluation par 1 formateur et 1 professionnel)	DC 4 – Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne

<p>Domaine de formation 5 : « Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé »</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle (environ 10 pages) évalué et noté conjointement par l'établissement de formation et le site qualifiant. Note sur 20 (coefficient 1). Epreuve organisée par l'établissement de formation (conformément à la procédure établie dans la convention de site qualifiant - évaluation par 1 formateur et le tuteur de stage)</p> <p>Soutenance orale du dossier de pratique professionnelle devant le jury du diplôme (30 minutes) Note sur 20 (coefficient 2). Epreuve organisée par la DRASS (évaluation par le jury du diplôme)</p>	<p>DC 5 – Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé</p>
<p>Domaine de formation 6 : « Communication professionnelle et vie institutionnelle »</p>	<p>Epreuve écrite de 2 heures permettant au candidat, sur la base d'un questionnaire, d'explicitier ses connaissances sur le contexte des établissements et services médico-sociaux ainsi que sur les techniques de communication professionnelle :</p> <p>1 question à réponse développée sur les techniques de communication professionnelle 2 questions à réponses courtes à choisir parmi trois proposées sur les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les établissements et services médico-sociaux Note sur 20 Epreuve organisée par la DRASS (évaluation par 1 formateur et 1 professionnel)</p>	<p>DC 6 – Communication professionnelle et vie institutionnelle</p>